



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 6040146

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365

N/REF : 22/01/2026 13H39 C:005360 I:39303
V/REF : 1047906
V/Email reçu le Jeudi 22/01/2026 a 13H39

SELON DEVIS N° 5120034

V/REF.IMM. 06526

IMMEUBLE : ILOT CASINO -6526
4 PASSAGE G.DE GAULLE ANTONIOZ
RUE DE LA REPUBLIQUE/BERTHELOT
69600 OULLINS

SEMCODA
Agence De Villeurbanne
31 RUE LOUIS GUERIN
CS 30086
69100 VILLEURBANNE

Vaulx en Velin, le 03 Avril 2026

Référence Marché: M_230809003-1

LOCALISATION : ALLEE N°51 REPUBLIQUE-LOGEMENT DE M.MAKHLOUFI-4EME ETAGE-TEL:0660836983
09 86118077

MOTIF : Votre accord sur notre devis n° 5120034 du 08/12/2025 d un montant de
3391,46€ HT

Donneur d'ordre : Mme D. CHAMBLAS

=====

NATURE DE L'INTERVENTION :

Travaux de menuiserie

A PARTIR DE LA CHAMBRE 1
REPLACEMENT DU VOLET EN BOIS

A PARTIR DES 3 VOLETS EN BOIS BALCON
- DEGONDAGE, RABOTAGE, REGLAGE DES ROULETTES EN PARTIE HAUTE
ET MISE EN PEINTURE

A PARTIR DU VOLET EN BOIS SEJOUR
- DEGONDAGE ET RAYNURE DU BAS A A GRANDIR

A PARTIR VOLET EN BOIS CHAMBRE 2 ET CHAMBRE 3
- REGLAGE

A PARTIR DU VOLET BOIS CUISINE
- REGLAGE ET REMPLACEMENT DE LA POIGNEE

L'EMBELLISSEMENT N'EST PAS COMPRIS DANS LE PRESENT DEVIS

TOUTE FOURNITURE OU PRESTATION NON INCLUSE DANS LE DEVIS INITIAL SERA
FACTUREE EN SUPPLEMENT, SOUS RESERVE D'UN ACCORD PREALABLE DU CLIENT SUR
DEVIS COMPLEMENTAIRE

NOTRE INTERVENTION DU 24/03/2026



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 6040146

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365

CS LCOMPTER Email envoyé le 25/03/26 a 10H46 Mme D. CHAMBLAS

DESCRIPTIF TECHNIQUE DE L'ACTIVITE :

Reconnaissance du chantier. Installation et mise en place du matériel.
Réalisation de l'intervention, conformément aux règles de l'art.
Nettoyage du chantier.
Ce descriptif technique n'est pas contractuel.

Nos fournitures sont affectées d'un coefficient de vente de 1,43 sur le prix d'achat sauf conditions particulières convenues avec le client.

=====			
Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	P.U. HT	
1,00	Travaux de Menuiserie	683,00	683,00
Quantité	Fournitures - Mises en oeuvre	P.U. HT	
1,00	Peinture	55,46	55,46
1,00	Brise soleil coulissant en bois	2653,00	2653,00
TOTAL H.T.			3391,46
T.V.A. a 10,00%			339,14
TOTAL T.T.C.En EURO			<u>3730,60</u>

L'immeuble est achevé depuis plus de deux ans.

Valeur en votre règlement au 31 Mai 2026

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal
(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.



Bon de Commande

N° : 1047906 du 22/01/2026

Pr.

SEMCODA
AGENCE DE VILLEURBANNE
31, rue Louis Guérin
CS 30086
69100 VILLEURBANNE
Tel:04.78.93.21.92

SERVIMO SAS

101 Avenue Paul Marcellin

69120 VAULX EN VELIN

Immeuble collectif



Individuel



- 2 ans



Non Conventionné



Fournitures seules



Travaux dits urgents



Si coché, reporter la mention
"Travaux Urgents" sur la facture

**Exemplaire à joindre à la facture
dont le libellé sera conforme
aux instructions figurant au bas de page**

Fournisseur

Référence : 272589-FS0061

Téléphone : 04.78.79.36.36

Mail: dominique.chambblas@semcoda.com

Lieu d'intervention

MR MAKHLOUFI Rachid
MME MAKHLOUFI Zerfa
51 RUE DE LA REPUBLIQUE
ZAC NARCISSE BERTHOLET
69600 OULLINS

Téléphone : 06.60.83.69.83 / 09.86.11.80.77

06526-00001-00002-00043 H / Type 4 A / Et.04

Etage : 04

Référence de la Demande

THCMEEPP Txv hors contra Menuiseries ext Partie privat.

01-EE-2211-ENT-61513100

Marché : M - 230809003-1

Date entrée: 23/12/2025

Délai

Date limite exécution : 06/02/2026

Prestation à réaliser	Qté
MS00028 FAIRE TRVX SELON DEVIS N° 5120034 REF. CONSULT. 2026 A8 6526 01	1,00

SEMCODA rappelle à l'Entreprise, titulaire du présent bon, qu'elle doit veiller au respect des règles de sécurité fixées par le code du travail

Demande de travaux suivie par CHAMBLAS DOMINIQUE le 22/01/2026

Le Responsable
Nom et Signature

Christèle AGOPIAN
Responsable d'Agence

Visa pour bonne exécution
(Nom, Prénom, Date et Signature)

Attestation simplifiée de TVA au dos

Facture libellée au nom de SEMCODA

et à adresser en 1 exemplaire à SEMCODA AGENCE DE VILLEURBANNE



S.E.M.CO.D.A

50, rue du pavillon
CS 91007
01009 BOURG en BRESSE CEDEX
Tél: 04.74.22.40.66

Taxe sur la valeur ajoutée

Attestation simplifiée

1 - Identité du client ou de son représentant

Je soussigné : **SEMCODA**

Adresse : **AGENCE DE VILLEURBANNE 31, rue Louis Guérin CS 30086 69100 VILLEURBANNE**

2 - Nature des locaux

J'atteste que les travaux à réaliser portent sur un immeuble achevé depuis plus de deux ans à la date de commencement des travaux et affecté à l'habitation à l'issue des travaux :

- ☐ Maison ou immeuble individuel ☒ Immeuble collectif ☐ Appartement
☐ Autre (précisez la nature du local d'habitation)

Les travaux sont réalisés dans :

- ☒ Un local affecté exclusivement ou principalement à l'habitation
☐ Des pièces affectées exclusivement à l'habitation situées dans un local affecté pour moins de 50 % à cet usage
☐ Des parties communes de locaux affectés exclusivement ou principalement à l'habitation dans une proportion de millièmes de l'immeuble
☐ Un local antérieurement affecté à un usage autre que d'habitation et transformé à cet usage

Adresse : **51 RUE DE LA REPUBLIQUE ZAC NARCISSE BERTHOLET 69600 OULLINS**

dont je suis : ☒ Propriétaire ☐ Locataire ☐ Autre (précisez votre qualité) :

3 - Nature des travaux

J'atteste que sur la période de deux ans précédant ou suivant la réalisation des travaux décrits dans la présente attestation les travaux :

- ☒ N'affectent ni les fondations, ni les éléments, hors fondations, déterminant la résistance et la rigidité de l'ouvrage, ni la consistance des façades (hors ravalement)
☒ N'affectent pas plus de cinq des six éléments de second oeuvre :
Cochez les cases correspondant aux éléments affectés
☐ Planchers qui ne déterminent pas la résistance ou la rigidité de l'ouvrage ☐ Huisseries extérieures
☐ Closions intérieures ☐ Installations sanitaires et de plomberie ☐ Installations électriques
☐ Système de chauffage (pour les immeubles situés en métropole)

NB: Tous les autres travaux sont sans incidence sur le bénéfice du taux réduit

- ☒ N'entraînent pas une augmentation de la surface de plancher hors oeuvre nette (majorée pour les bâtiments d'exploitations agricoles de la surface de plancher hors oeuvre brute) des locaux existants supérieure à 10 %
☒ Ne consistent pas en une surélévation ou une addition de construction

4 - Conservation d'une copie de l'attestation et des pièces justificatives

Je conserve une copie de cette attestation ainsi que de toutes les factures ou notes émises par les entreprises prestataires jusqu'au 31 décembre de la cinquième année suivant la réalisation des travaux et m'engage à en produire une copie à l'administration fiscale sur sa demande.

Si les mentions portées sur l'attestation s'avèrent inexactes de votre fait, et ont eu pour conséquence l'application erronée du taux réduit de TVA, vous êtes solidairement tenu au paiement du complément de taxe résultant de la différence entre le montant de la taxe due (TVA au taux de 19,6 % ou 20,0%) et le montant effectivement payé (TVA au taux de 5,5 %, 7,0% ou 10,0%)

Fait à **VILLEURBANNE**

le **22/01/2026**

Signature du client ou de son représentant

Nadia DIAF

Directrice Gestion Immobilière

Numéro: 1047906